

Le 4 novembre 2021

**Demande urgente de clarté et de continuité à travers le Canada concernant l'application et la mise en œuvre de la 3<sup>e</sup> dose du vaccin contre la COVID-19 pour les Canadiens immunodéprimés.**

Un message aux ministres provinciaux et territoriaux de la Santé du Canada :

Au nom des organisations suivantes, nous tenons à vous remercier, vous et votre ministère, pour le leadership et le dévouement dont vous avez fait preuve en travaillant avec de nombreux partenaires tout au long de la pandémie de la COVID-19 :

Société Arthrite	Asthme Canada	Société canadienne du cancer	Association canadienne de soins palliatifs
Fondation canadienne du foie	L'association pulmonaire	Vaincre la Cécité Canada	Cœur + AVC
Fondation du rein	Société canadienne de la sclérose en plaques	Dystrophie Musculaire Canada	Cancer de l'ovaire Canada

Nous vous écrivons aujourd'hui en réponse à la publication par le Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI), le 10 septembre 2021, de son rapport « [\*Réponse rapide du Comité consultatif national de l'immunisation \(CCNI\) : Dose supplémentaire de vaccin contre la COVID-19 chez les sujets immunodéprimés après une série primaire de 1 ou 2 doses.\*](#) »

Selon le CCNI, on a observé que les personnes dont le système immunitaire est modérément ou gravement compromis présentent généralement des réponses en anticorps plus faibles et une efficacité vaccinale plus faible des vaccins contre la COVID-19 que les personnes immunocompétentes, bien que cela varie en fonction de la condition sous-jacente ou des agents immunosuppresseurs. Des études récentes ont démontré que certaines personnes qui ne répondent pas après deux doses, en particulier celles qui sont modérément ou gravement immunodéprimées, développent des anticorps après une troisième dose d'un vaccin à ARNm; et qu'il y a une augmentation de la réponse en anticorps après une troisième dose chez certaines des personnes qui répondent à une première série primaire<sup>1</sup>.

Les recommandations du CCNI en particulier, incluent ce qui suit :

1. Pour ceux qui n'ont pas encore été vaccinés, le CCNI recommande que les personnes modérément ou gravement immunodéprimées appartenant aux groupes d'âge autorisés soient vaccinées par une série primaire de trois doses d'un vaccin ARNm autorisé. (Fortement recommandé par le CCNI)
2. Pour les personnes modérément ou gravement immunodéprimées appartenant aux groupes d'âge autorisés qui ont déjà reçu une série complète de 1 ou 2 doses du vaccin primaire contre la COVID-19 (avec un calendrier homologué ou hétérologue utilisant des vaccins à ARNm ou à vecteur viral), le CCNI recommande d'offrir une dose supplémentaire d'un vaccin autorisé à ARNm contre la COVID-19. (Fortement recommandé par le CCNI)

Après avoir examiné les directives de vaccination contre la COVID-19 à travers le pays, nous sommes heureux de constater que toutes les provinces et tous les territoires ont indiqué qu'ils ont mis ou mettront en œuvre les recommandations du CCNI concernant la 3<sup>e</sup> dose de vaccin pour les personnes modérément ou gravement immunodéprimées.

---

<sup>1</sup> Réponse rapide du Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) : Une dose supplémentaire de vaccin contre la COVID-19 chez les personnes immunodéprimées après une série primaire de 1 ou 2 doses. Le 10 septembre 2021. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/immunisation/comite-consultatif-national-immunisation-ccni/declaration-10-septembre-2021-dose-supplementaire-vaccin-covid-19-immunocomprimes-apres-series-1-2-doses.html>

Bien qu'il s'agisse d'un premier pas essentiel vers la protection de la vie des personnes qui risquent davantage de tomber gravement malades à cause de la COVID-19, un manque de clarté et de continuité (comme décrit ci-dessous) dans l'application de ces directives à travers le pays minimise le potentiel d'impact positif de ces recommandations.

Les Canadiens qui sont modérément ou gravement immunodéprimés restent confus et effrayés quant à l'impact de la COVID-19 sur eux et sur ceux qu'ils aiment. Nombreux sont ceux qui se tournent vers les médias sociaux et l'internet pour trouver leur chemin dans le système afin d'organiser leur 3<sup>e</sup> dose, mais les informations qu'ils trouvent sont souvent peu claires, contradictoires ou parfois fausses. Les Canadiens doivent pouvoir compter sur les conseils de nos responsables des soins de santé pour fournir des informations précises et mettre en œuvre efficacement des protocoles de soins de santé qui font de la vie des Canadiens une priorité.

Malheureusement, le manque de clarté et de continuité dans la communication et la mise en œuvre de cette recommandation vaccinale extrêmement importante pour les personnes admissibles compromet en soi la santé et la sécurité de ces Canadiens vulnérables.

Pour protéger la santé et la sécurité des Canadiens qui sont modérément ou gravement immunodéprimés, nous demandons à toutes les autorités sanitaires provinciales et territoriales de mettre en œuvre les recommandations du CCNI avec clarté et continuité dans toutes les juridictions.

#### **CLARTÉ** sur la définition des « *personnes modérément à sévèrement immunodéprimées dans les groupes d'âge autorisés* »

- Les recommandations du CCNI comprennent un aperçu des conditions qui devraient être considérées comme admissibles à cette 3<sup>e</sup> dose de vaccin contre la COVID-19 pour les personnes immunodéprimées<sup>2</sup>, mais les informations provinciales et territoriales disponibles pour les Canadiens varient considérablement d'un bout à l'autre du pays<sup>3,4,5</sup>.
- Tous les Canadiens qui sont modérément à sévèrement immunodéprimés ont le droit de comprendre clairement s'ils sont éligibles pour une 3<sup>e</sup> dose du vaccin contre la COVID-19 afin d'atteindre un niveau de protection adéquat par rapport à la série standard de vaccins primaires.

#### **CONTINUITÉ** dans tout le pays sur la mise en œuvre des directives du CCNI concernant la 3<sup>e</sup> dose du vaccin contre la COVID-19 pour les personnes modérément ou gravement immunodéprimées.

- Les recommandations du CCNI indiquent que l'intervalle minimal entre la série primaire à 1 ou 2 doses et la dose supplémentaire doit être de 28 jours. Comme le montrent les données d'immunogénicité, un intervalle plus long que le minimum de 28 jours entre les doses est susceptible d'entraîner une meilleure réponse immunitaire. Toutefois, si un intervalle plus long est envisagé, il faut également tenir compte des facteurs de risque d'exposition (y compris l'épidémiologie locale et la circulation des variants préoccupants) et du risque de maladie grave<sup>1</sup>.
- Les délais provinciaux et territoriaux varient d'un bout à l'autre du pays, la plupart appliquant un délai de 28 jours (4 semaines) pour cette 3<sup>e</sup> dose. Cependant, l'Alberta et l'Ontario, deux provinces où le nombre de cas de COVID-19 a été important ces dernières semaines, appliquent un délai de 56 jours (8 semaines) pour l'admissibilité à la 3<sup>e</sup> dose.
- L'accès au vaccin de 3<sup>e</sup> dose varie d'une province ou d'un territoire à l'autre, mais aussi d'une juridiction à l'autre. Dans certains cas, les personnes doivent attendre d'être contactées par leur prestataire de soins de santé, tandis que dans d'autres cas, les personnes peuvent prendre leur propre rendez-vous si elles pensent remplir les conditions d'éligibilité, tandis que d'autres ont besoin d'un formulaire ou d'une lettre de leur prestataire de soins de santé pour vérifier leur éligibilité<sup>5,6</sup>.

<sup>2</sup> Canada.ca Immunisation des personnes immunovulnérables : Guide canadien d'immunisation. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/vie-saine/guide-canadien-immunisation-partie-3-vaccination-populations-particulieres/page-8-immunisation-sujets-immunodeprimes.html>

<sup>3</sup> NovaScotia.ca Plan d'immunisation contre la COVID-19. <https://novascotia.ca/coronavirus/vaccin/fr/>

<sup>4</sup> Quebec.ca Dose supplémentaire de vaccin contre la COVID-19. <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus2019/deroulement-vaccination-contre-la-covid-19/dose-additionnelle-vaccin-covid-19>

<sup>5</sup> Gov.BC.ca Information pour les personnes qui sont modérément ou sévèrement immunovulnérables. <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus2019/deroulement-vaccination-contre-la-covid-19/dose-additionnelle-vaccin-covid-19>

<sup>6</sup> Gov.NL.ca Vaccin contre la COVID-19 : Faites-vous vacciner. <https://www.gov.nl.ca/covid-19/vaccin/gettheshot/>

- Bien que la continuité de la disponibilité et de l'accès à travers le pays soit essentielle, les gouvernements doivent également s'assurer que les prestataires de soins de santé ont la possibilité de fournir les vaccins contre la COVID-19 en dehors du calendrier de vaccination et les habiliter à déterminer si leur patient bénéficiera d'une dose supplémentaire, et le moment de la dose, en fonction de leur situation unique, y compris les problèmes de santé individuels et les plans de traitement personnalisés.

Alors que la COVID-19 continue d'avoir un impact sur la vie des Canadiens, les personnes modérément ou gravement immunodéprimées restent vulnérables au virus car elles n'ont peut-être pas atteint un niveau adéquat de protection virale sur la base du protocole de vaccination à deux doses. **Nous, les organisations soussignées, demandons instamment à toutes les provinces et territoires du Canada de mettre en œuvre les recommandations du CCNI concernant la 3<sup>e</sup> dose du vaccin contre la COVID-19 pour les personnes modérément ou gravement immunodéprimées, aussi rapidement, clairement et efficacement que possible, comme décrit dans cette lettre. Il est impératif de combler cette lacune dans les protocoles de santé et de sécurité contre la COVID-19 du Canada, car il peut s'agir d'une question de vie ou de mort pour certains de nos Canadiens les plus vulnérables.**

Au nom des organisations suivantes, je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande.



Canadian Cancer Society  
Société canadienne du cancer



Canadian Hospice Palliative Care Association  
Association canadienne de soins palliatifs



RESPIREZ  
l'association pulmonaire



FIGHTING BLINDNESS CANADA  
VAINCRE LA CÉCITÉ CANADA



Coordonnées de la Représentante des organismes de bienfaisance dans le domaine de la santé :

Karen Seto  
Directrice, Recherche et partenariats professionnels  
Fondation canadienne du foie  
Courriel : [kseto@liver.ca](mailto:kseto@liver.ca)  
Téléphone : 1-800-563-5483 poste 4939